

ACCORD RADIO FRANCE / SCAM SUR LES DROITS D'AUTEUR DES JOURNALISTES

Radio France et la Scam se réjouissent de la signature le 22 septembre 2017 d'un accord sur les droits d'auteur des journalistes salariés du groupe public.

Cet accord accompagne les évolutions de la radio publique dans l'univers numérique en intégrant notamment la diversification de son offre vers le multimédia et son implication dans la chaîne d'information en continu franceinfo.

Il contribue, comme les accords « Journalistes » existants entre la Scam et les entreprises de l'audiovisuel public, France Télévisions, LCP AN, Public Sénat, l'INA et l'AFP, à consolider les droits d'auteur de cette profession.

L'accord signé aujourd'hui par Mathieu Gallet, Président-directeur général de Radio France, et Hervé Rony, Directeur Général de la Scam, manifeste la pleine reconnaissance des droits d'auteur des journalistes et la pertinence de la gestion collective au moment où le paysage audiovisuel public français connaît des évolutions profondes.

Contact Scam

Astrid Lockhart

astrid.lockhart@scam.fr

06 73 84 98 27

Contact Radio France

Aymeric Gaillochon

aymeric.gaillochon@radiofrance.com

07 81 74 34 44

radiofrance.fr

